

# Comité de l'environnement

## Procès-verbal

Date: 18 Aout 2017

*Participants: Michel Dame (Président) Christina Davidson*  
*Réjean Boutin Patrick Binckly (Secrétaire)*

*Absents: Eutiquio Alvarez (Maire) André L'Espérance*

Élément	Action
1) Approbation du procès-verbal du 11/05.	Approuvé à l'unanimité.
2) Demande de budget au conseil.	<b>Recommandation:</b> Que le conseil alloue la somme la plus petite entre 1% du budget annuel de la municipalité ou la totalité des redevances reçue l'année précédente.
3) Revue du plan d'action de la MRC.	Les participants doivent revoir le sommaire du plan d'action de la MRC et un responsable de la MRC sera invité pour discuter de la vision de la MRC en octobre.
4) Plan d'action du comité.	Pour la prochaine réunion, l'équipe devra soumettre leurs idées en préparation de l'année 2018.
5) Prochaine collecte "gros rebuts"	Date prévue: Le samedi 7 octobre. Le consensus est que les matières doivent être triées et recyclées, qu'un "ticket" de la quantité dans les conteneurs soit soumis à la municipalité pour être comptabilisé dans le résultat annuel de la municipalité. Il reste à décider qui fera quoi, par exemple engager les Entreprises Normand Jeanson pour le transport, Sani-Eco pour le tri/recyclage. Une "Diligence" spéciale sera émise au mois de septembre pour aviser les résidents.
6) Varia.	Nuisances: Discussion concernant les nuisances causées par certains résidents du village.  Permis de construire: <b>Recommandation:</b> Que le conseil révise le règlement de construction pour inclure l'obligation d'avoir un conteneur pour les déchets de construction. Cette condition est obligatoire avant l'émission du permis de construire.
7) Date de la prochaine rencontre.	18 septembre

Signature: \_\_\_\_\_

Michel Dame (Président)

Patrick Binckly (Secrétaire)